



Parrainages citoyens de sans-papiers et demandeurs d'asile

Pourquoi des parrainages ?

Dans une période où des centaines de milliers de personnes fuient les guerres, les misères qu'elles engendrent et les pays qu'elles rendent invivables, l'Europe et les gouvernements de celle-ci ont décidé d'entrouvrir la porte aux réfugiés. Partout on assiste à l'opposition entre celles et ceux qui fuient la Syrie ou la Lybie et les autres dont l'immigration serait « économique ». Nous réfutons cette approche qui fait toujours de l'étranger un problème, voire un bouc émissaire et du sans-papiers un sans droit condamné à vivre dans la peur perpétuelle de l'interpellation, de l'expulsion vers un pays qu'il a fui.

**Nous faisons le choix de la lutte commune
pour une société plus juste, riche de ses diversités.
Merci de nous y aider !**

Quel est le sens d'un parrainage ?

Faisant écho à un mouvement national depuis de nombreuses années maintenant, plusieurs mairies de notre département (Clermont-Ferrand, Riom, Billom, Aubière, Cournon, Menat, Romagnat, Beaumont, Pérignat-Es-Allier, Vic-le-Comte, Saint Amant Roche Savine, Cébazat, Mezel...) ont déjà ouvert leurs portes et procédé à des « parrainages » ou « baptêmes républicains ».

Bien que symbolique, cette manifestation « officielle » et publique permet d'affirmer concrètement notre solidarité envers ces personnes fuyant la misère, les persécutions, la guerre... et qui ont choisi notre pays comme terre d'accueil. Elle contribue à briser leur isolement, rendant leur éventuelle expulsion plus délicate pour les autorités.

Face à la perpétuation d'une politique contraire aux Droits de l'Homme et aux traités internationaux qui engagent la France (convention internationale des droits de l'enfant) ces parrainages constituent un acte de résistance.

Participer à un parrainage en tant que citoyen ou élu est un acte militant et symbolique fort de solidarité et de fraternité dans lequel chacun reste libre de ses engagements personnels. C'est reconnaître comme membre de la société à part entière ces hommes, ces femmes et ces enfants privés de droits au seul prétexte de leur situation administrative. C'est contribuer au combat contre les lois injustes et liberticides et à l'action pour le respect des Droits de l'Homme.

Qui sont les parrains ?

Des hommes, des femmes, des citoyens solidaires.

Des personnes issues du monde associatif, syndical, politique, humanitaire... des élu-e-s. Toutes celles et tous ceux qui refusent l'indifférence et veulent affirmer leur volonté de mieux vivre ensemble dans un pays où la diversité des origines et des cultures est un atout pour l'avenir.



Parrainage républicain – 30 janvier 2016

Qui sont les filleuls ?

Des femmes, des hommes, des enfants venus d'Afrique, d'Arménie, d'Albanie, du Kosovo ou de Tchétchénie, ou encore de Syrie ou d'Irak. Dans ces pays ils sont en grand danger, mais pas suffisamment au regard de l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (OFPRA) qui rejette leur demande dans environ 90% des cas actuellement. Ils peuvent aussi être étudiants, soumis à des obligations de résultats intraitables, gênés dans le déroulement de leurs études par les menaces d'expulsion. Ils peuvent aussi être mineurs, venus seuls, scolarisés souvent avec l'aide de RESF et menacés d'expulsion à leur majorité.

A quoi s'engagent les parrains ?

A assister à la cérémonie de parrainage accompagné de leurs filleuls et à signer l'attestation portant leur nom et leur adresse.

A permettre aux parrainé-e-s d'échapper à la fatalité qui voudrait les condamner à rester dans l'ombre et à vivre dans la peur.

A attester publiquement que ces personnes créent réellement des liens et tissent des réseaux d'amitié au sein de la société.

A les soutenir dans leurs démarches diverses en vue d'obtenir la jouissance de leurs droits.

Le Réseau Education Sans Frontières se réunit chaque lundi à 18H au Centre Jean Richepin, rue Jean Richepin (local LDH) à Clermont-Ferrand. Nos réunions sont ouvertes à toutes et tous.

De l'info sur le site RESF : www.educationsansfrontieres.org

Dans le Puy de Dôme RESF soutenu par : Ligue des Droits de l'Homme, Cimade, Planning familial, FCPE, Association France Palestine Solidarité, Comité Tchétchénie, Université Populaire et Citoyenne, Francas 63, CEMEA, CGT, FSU, SOLIDAIRES, UNEF, Syndicat de la Magistrature, Syndicat des Avocats de France, Atelier Théâtral Riomois, Compagnie Brut de Béton, Compagnie ETC...Art, Osez le féminisme, Europe-Ecologie les Verts, PCF, Gauche Unitaire, Parti de Gauche, Ensemble, NPA

On peut soutenir financièrement l'activité de RESF en devenant *Ami de RESF*. Chèque de la somme qui vous convient, à l'ordre de l'association *Les amis de RESF63*. Envoi à RESF rue Jean Richepin, centre J Richepin 63000 Clermont-Ferrand. (*L'association a été reconnue d'utilité publique, ce qui permet aux personnes imposables d'être défiscalisées sur leurs dons.*)

